



**Compte rendu de la réunion des
Responsables des Groupes de Travail
et des C.T.R.
Des 11, 12 et 13 janvier 2013
au siège de la Société Centrale Canine.**

Présents CNEAC les 3 journées : Jean-Claude METANS, Alexandre BALZER, Guy DESHAIES, Jean-Luc GENOT, René RAUWEL, Jean-Pierre GARCIA, Christian JARLES.
Absents excusés CNEAC : Christian EYMAR-DAUPHIN, Daniel SCHWARTZ, Annie TARDY.

Réunion des responsables de Groupe de Travail de la CNEAC le 11 janvier :

Réunion de 13 heures à 19 heures à la S.C.C.

Convoqué à la réunion :

- Formation : Alexandre BALZER et Guy DESHAIES.
- Ecole du chiot éducation : René VILLELA.
- Juges : Christian JARLES.
- CTR : René RAUWEL.
- Informatique : Jean-Pierre DEMETRI.
- Chiens Visiteurs : Eric TRIVELLIN.
- Attelage : Gilles AYMARD.
- Cross-Canin : Alain VELAY.
- Handis : Amélie DUTREY-PUYMIRAUD
- Flybal et Frisbee : Philippe LUCAS.
- Obérythmée : Annie DUCHEMIN.
- Agility : Jean-Luc GENOT. Absent excusé.
- Grands Evènements Communication : Annie TARDY. Absente excusée.
- Jeune Conducteur : Annie TARDY. Absente excusée.

Les responsables des Groupes de Travail seront présents les 12 et 13 janvier 2013 à la réunion des CTRs.

Vous lirez les communications des Groupes de Travail avec le compte rendu de la réunion des CTRs.

1 - REUNION DES C.T.R.s des 12 et 13 janvier 2013 :

CTR présents à la réunion :

- Alexandra BARGET : Pyrénées Atlantique.
- Natacha SANDER : Corse représentant Christian MARCHETTI.
- Joëlle BEGE : Île de France.
- Arlette CATTOEN : Pyrénées Gascogne.
- Raymond CONAN : Landes.
- Gérard FAYE : Dordogne.
- Fabien FLEURY : Basse Normandie.

- Chantal GODIMUS : Picardie Nord.
- Virginie HOUYOUX : Gironde.
- Caroline HYLLAIRE : Limousin.
- Jean-Denis DEVINS : Lorraine.
- Philippe JEANCLAUDE : Franche-Comté.
- Alain LAURENT : Seine Maritime.
- Michel LAVIALE : Oise.
- Nathalie LOBBE : Eure.
- Maryvonne MAHLER : Pays de Loire.
- Dominique MASSON : Champagne Ardennes.
- Marc MEYER : Haut-Rhin.
- René RAUWEL : Saint Hubert du Nord.
- Christian SAUVAGNAT : Auvergne Bourdonnais Velay.
- Dominique TACHON : Centre.
- Alain VELAY : Rhône-Alpes.
- Eric OFFNER : Bas-Rhin.

Présents à la réunion des CTRs :

- Mlle GARRET : Président de la CREAC Île de France.
- Olivier ADYNS : Responsable Equipe de France et section Compétition.
- Renaud CASTELAIN : Société Animo-Concept.
- Olivier RASSE : Société Animo-Concept.
- Michel CHEVAL : Journaliste.
- Elisabeth VIALLES : Service Communication de la CNEAC présente le dimanche.
- Jean-Yves REGUER : Assurance licences AXA.
- Olivier GREGOIRE : Société Eukanuba.
- Patrick PAILHAS : Société Royal Canin. Présent le samedi.

2 - OUVERTURE et PRESENTATION de la REUNION des CTRs PAR LE PRESIDENT J.C. METANS :

Bienvenue à notre réunion annuelle des CTR, merci pour votre présence et votre fidélité à nos activités cynophiles. J'ai le plaisir de présider cette première réunion des CTR et j'apprécie l'honneur d'être à cette place.

Permettez-moi, en mon nom personnel et au nom de mes collègues de la Commission, de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, pour vous, votre famille et vos proches. Santé, et réussite dans tous vos projets

Avant de commencer cette réunion, je voudrais que nous ayons une pensée amicale pour des cynophiles qui nous ont quitté, et témoigner ainsi à leur famille et à leurs proches toute notre sympathie.

- Camille LICHEL, ancien président de la SCC décédé début 2012
- Monsieur Georges KRAEMER Juge SCC ancien membre de la Sté Canine de haute Normandie
- Maurice GAYRAUD juge SCC
- Jean Louis PIGAL, président de la Société Canine des Pays de Loire
- Mais aussi le mari de notre juge et amie Marie Jo ARGOUD.

Je vous prie de bien vouloir observer une minute de silence en leur mémoire.

Merci

Mes tous premiers mots iront également vers Jean Paul Petitdidier. Il vient de connaître quelques soucis de santé, biens surmontés avec l'aide d'Irène.

Notre commission encadre avec ferveur et dynamisme plus de 150 bénévoles, répartis dans les différents groupes de travail, contribue par ses actions au bon fonctionnement de la cynophilie associative française plus particulièrement dans les domaines de l'éducation, de la formation des intervenants et des disciplines sportives et éducatives maître-chien.

L'augmentation constante du nombre de licences d'années en années témoigne s'il en était besoin de l'intérêt porté à nos disciplines par un public très diversifié. Ceci atteste également du dynamisme de nos cadres responsables du développement des diverses activités.

Nous devons poursuivre ensemble toutes ces actions afin de permettre à un maximum de personnes de venir partager avec nous les satisfactions obtenues dans la pratique de leur discipline favorite.

Il nous appartient de développer chaque discipline sans distinction mais il nous échoit aussi de poursuivre nos actions de formation et de perfectionnement d'éducateurs canins, de l'école du chiot et de la promotion des activités de la Société Centrale Canine dans nos manifestations.

La mission éducative chiens/maître doit être très active, il s'agit d'un rôle social nécessaire à la bonne cohabitation avec la population.

Nous devons également encore mieux faire connaître l'ensemble de nos activités au grand public fréquentant nos manifestations. Pour cela il faut renforcer et augmenter notre communication, notamment sur les réseaux sociaux.

Tout ceci, très résumé, doit se poursuivre dans un esprit bien compris de travail d'équipe pour faire progresser nos disciplines.

2012 a vu la modernisation et la mise en place de nos sites internet « www.magazinecneac.fr et www.activites-canines.fr. ainsi que les blogs photos et vidéos ouverts à tous. Ceci nous a permis de remplacer le BO et d'avoir une information en temps réel.

L'organisation des championnats ou des grandes finales représente un investissement financier important. Chaque année nous avons des difficultés à obtenir des candidatures pour l'organisation de nos Finales.

Il faut admettre que ce type d'organisation devient de plus en plus lourd financièrement.

Pour mener à bien ces concours dans les meilleures conditions d'organisation, la CNEAC participe financièrement à tous les championnats, GPF et trophée.

Il est donc nécessaire de prévoir un budget affecté à chaque organisation en fonction de la nature de l'évènement.

Pour atteindre cet objectif, à compter du 1^{er} mars 2013, nous demanderons aux clubs organisateurs de verser un montant de 1 Euro par concurrent **senior** sur les engagements de tous les concours, **hors sélectifs, finales et concours pour une œuvre caritative** toutes disciplines confondues. Le conseil d'administration de la SCC lors de sa réunion du 18 décembre 2012 a approuvé et validé cette proposition.

Ces sommes ainsi perçues seront redistribuées pour la préparation et l'organisation de toutes les grandes finales, championnat de toutes nos disciplines et groupes de travail ainsi que pour la formation dans toutes ses composantes.

Lors de chaque concours, le jour même, un chèque correspondant au nombre de concurrents inscrits sera remis au juge à destination de notre secrétaire général qui aura en charge de tenir les statistiques.

Toutes les questions qui vous préoccupent seront les bienvenues afin que nous puissions y apporter une réponse.

Nous avons conscience de la complexité de la mission d'un Coordinateur Technique Régional et cela ne donne que plus de mérite à son implication. Comme son nom l'indique, le C.T.R. est un véritable coordinateur, un « Chef d'orchestre ». Il est le trait d'union entre la régionale et la CNEAC.

Nous comptons sur vous pour rediriger vers vos Clubs toutes les informations en provenance de la CNEAC

Merci de votre attention, et de votre participation active et constructive.

Je donne maintenant la parole aux responsables des GT.

2a - Intervention de Jean-Claude METANS lors du rapport du GT Agility :

Un de nos grands défis 2013 sera le championnat du monde d'agility. La France, toute première nation mondiale en Agility, sera présente au Championnat du Monde qui se tiendra à Johannesburg en Afrique du Sud du 9 au 12 Octobre 2013. Ce sera la première fois depuis l'organisation du championnat du monde qu'il sera organisé hors de l'Europe. A la date du 8 octobre 2012, lors de la réunion de la commission internationale de la FCI, une trentaine de pays a donné un accord de principe de participation. Nous allons donc envoyer au minimum trois équipes complètes dans chaque catégorie, 1 Small, 1 Medium, et 1 Large. Soit au total 12 équipages chiens/conducteurs.

Les premiers contacts pris avec les organisateurs locaux, nous permettent d'établir un budget prévisionnel et apaisent nos inquiétudes sur la durée et les conditions de transport des chiens lors du voyage. Un budget prévisionnel estimatif a été établi en tenant compte pour partie des éléments fournis par l'organisatrice locale en Afrique du Sud. Il ressort que le budget de ce championnat peut être supporté financièrement par la commission sans avoir à demander de subvention à la SCC. Pour cela, la SCC a accepté de provisionner les excédents de la commission de l'exercice 2012.

2b - Rappel du processus d'invitation des juges étrangers:

Nous constatons souvent des petites difficultés ou voir des conflits lors de l'invitation de juges étrangers.

La procédure suivante doit être respectée :

1°) S'assurer que le juge est bien qualifié dans son pays.

2°) Contacter le juge par écrit (mail) et lui demander si il est disponible et dans quelle langue il s'exprime. Selon le cas il faudra un interprète sur place.

3°) s'il est disponible, **mais avant toute invitation officielle, vous devez convenir avec lui** de ses dates et heures d'arrivée et de départ, de son mode de déplacement. Ceci est très important pour éviter ensuite les incompréhensions.

Pour les déplacements lointains, il faut privilégier les déplacements en transport en commun (avion ou train) pour des raisons économiques évidentes. (Pour l'avion, un prix

raisonnable, en classe économique incluant une assurance annulation du vol – si possible – ainsi qu’une option permettant de changer de vol)

Pour le transport en commun : Vous devez le rembourser de ses frais réels sur justificatif plus, le cas échéant, ses frais de parking et de déplacement automobile entre son domicile et la gare ou l’aéroport de son pays.

A son arrivée en France, vous devez aller le chercher à l’aéroport ou à la gare et le reconduire après le concours ou, au choix, convenir avec lui de lui rembourser les frais de taxi.

Si le juge utilise son véhicule personnel :

Il faut calculer la distance aller et retour (Mappy express) du lieu de son domicile au lieu de l’hôtel plus éventuellement les aller/retour entre l’hôtel et le lieu du concours. Vous estimez le coût à raison de 0.35 centimes d’Euro le kilomètre (tarif FCI au 1/01/2012). Ceci dans le but évident de voir si financièrement cette invitation est supportable par l’organisateur.

Selon le règlement FCI, il doit être remboursé de ses frais engagés en espèces, en Euros, sauf demande expresse du juge faite à l’avance. Ses frais doivent lui être remboursés sur place le jour du concours.

Lorsque ceci est bien convenu par écrit **et accepté** par le juge, vous devez informer votre canine régionale qui demandera à la Société Centrale Canine que vous souhaitez inviter tel juge pour tel concours en mentionnant la date et le lieu ainsi que ses Nom, Prénom, adresse, Nationalité. La SCC va se mettre en relation Via la FCI pour demander l’accord du pays du juge et transmettra la réponse à la SCC qui à son tour l’enverra aux organisateurs.

Ce n’est que lorsque vous avez la réponse de la SCC que le juge pourra officier.

Vous comprendrez aisément que toutes ces formalités prennent du temps et il est conseillé de vous organiser bien à l’avance.

Pour votre budget, n’oubliez pas de lui demander s’il vient accompagné, car vous aurez à prendre en charge un surcôt d’hôtel, de petit déjeuner et de restauration bien que cela ne soit pas obligatoire.

NOTA : La participation d’un juge Français qui établira le rapport et veillera aux respects des particularités du règlement Français. A savoir : les sas d’entrées et de sortie, la table, le nombre de tunnels, la mise en place du chien au départ est obligatoire.

RAPPEL : Conformément à notre règlement un Juge étranger ne peut pas juger un sélectif ou un championnat régional ou de France.

Intervention des Intervenants externes :

Samedi : Patrick PAILHAS Royal Canin

Dimanche : Olivier GREGOIRE Eukanuba, Olivier RASSE Animo Concept et Jean Yves REGUER Axa Assurances.

2c - Communiqué de la CNEAC sur la participation de 1 Euro

Jusqu’à présent, la CNEAC a évolué de manière très satisfaisante et représente une des plus importantes commissions de notre fédération de tutelle, la Société Centrale Canine.

Le développement de nos activités doit se poursuivre et même s’accroître. Ceci représente un investissement financier important auquel il faut faire face.

Pour mener à bien ce développement dans les meilleures conditions, la CNEAC participe par l’attribution de subvention à ses divers organes et groupes de travail.

Dans la perspective de cette évolution, Il est donc nécessaire de prévoir un budget affecté à chaque organisation ou groupe de travail en fonction de la nature de l’évènement. Pour atteindre cet objectif, le conseil d’administration de la Société Centrale Canine, notre

autorité de tutelle, a validé notre demande d'instaurer une participation de un Euro par concurrent senior sur les engagements de tous les concours, toutes disciplines confondues.

Cette somme globale en fonction du nombre de participants sera remise par chèque libellé à l'ordre de la S.C.C., le jour du concours, par le trésorier ou le président du club au JUGE ou au responsable du jury, à charge pour lui de le transmettre au secrétariat de la CNEAC avec son rapport du concours.

Ces sommes ainsi récoltées, comme je l'ai déjà précisé, seront redistribuées sur présentation de budget de fonctionnement et de perspectives d'évolution, sous forme de subvention, à l'ensemble de nos groupes de travail et disciplines. Dont je rappelle la liste :

GT Formations, GT Ecole du Chiot, obéissance et conventions villes,
GT Education, GT Informatique, GT Internet, GT Attelage,
GT Chiens visiteurs, GT Handi, GT Fly Ball Frisbee, GT Obérythmée,
GT Agility, GT Cross-Canin, GT Grands évènements et communication.
Je vous remercie de votre attention

NOTA : Ce communiqué lu par le Président est validé par l'ensemble
Des CTRs Présents.

3 - LE SECRETARIAT :

Le modèle de demande de stage à été corrigé en fonction de la nouvelle mouture des formations. (Vous le trouverez en téléchargement sur le magazine).

SOCIETE CENTRALE CANINE **IMPRIME OFFICIEL DEMANDE DE STAGE à adresser à la C.N.E.A.C.**

Le C.T.R. :

Tél.

E-mail :

Régionale :

Sollicite l'autorisation de la **C.N.E.A.C.** pour l'organisation d'un ou des stages de :

1^{er} stage d'EDUCATION NATURELLE ET CLICKER 2^E STAGE SUR LA CONNAISSANCE DU CHIEN

3^e stage MONO CANIN 1^{ER} degré 4^E STAGE ÉCOLE DU CHIOT

5^e stage Moniteur 2^F DEGRÉ : 1^{er} module 2^e module 3^e module

Moniteur AGILITY 1^{ER} niveau BASE D'ENTRAINEMENT REGIONALE.

Initiation OBERYTHMEE Moniteur OBERYTHMEE Perfectionnement OBERYTHMEE

INITIATION FLYBALL Moniteur FLYBALL Initiation FREESBY CROSCANIN

Moniteur CROS

CHIENS VISITEURS Initiation ATTELAGE Moniteur ATTELAGE

Vous trouverez sur le site de la CNEAC, la liste des formateurs habilités.

Lieu du stage :

Date début (jj/mm/aa) :

Date fin :

Adresse :

Organisation matérielle M. :

Tél :

Formateur CNEA:

Accord obtenu le:

Autres intervenants :

Voir responsable du GT

Nom du vétérinaire :

Voir Alexandre BALZER

Examen là :

Le :

Prix d'engagement au stage et à l'examen: Noter : € ce prix doit englober le stage et l'examen, le livret moniteur en éducation canine pour le 1^{er} degré (8€), le Guide Pratique d'Education du Chien pour le 2^e degré (20€ pour le 1^{er} module) et les repas du midi.

Toutes demandes de stage sont à adresser à : Jean-Pierre GARCIA, Secrétaire Général CNEAC

– 5 Impasse Voltaire 34690 FABREGUES

4 semaines avant l'événement, je commande à Jean-Pierre GARCIA :

- Le livret MONITEUR EN EDUCATION CANINE pour le 1^{er} degré au prix de 8€ le livret.
- Le guide pratique d'Education du chien pour le 2^e degré (par carton de 10 guides 200€ bon de commande en téléchargement)

TESTS D'APTITUDES

CERTIFICATS D'APTITUDES

Toutes les demandes de Tests ou Certificats sont à adresser à :

René VILLELA – 5 rue des Meuniers – 11610 PENNAUTIER

4 semaines avant l'événement, je commande à René VILLELA :

- * **Les livrets pour les Tests d'Aptitudes** « je l'aime je l'éduque » avec les cartes du Bon Maître (gratuit, sauf expédition)
 - Emballage pour 12 personnes + frais d'expédition, à charge du demandeur, de 5€ les 12.
- * **Les Diplômes et les Cartes pour le certificat d'aptitude et l'école du chiot** (gratuit, sauf expédition)
 - Emballage pour 12 personnes + frais d'expédition, à charge du demandeur, de 5€ les 12.
 - Certificats et livrets groupés pour 12 personnes en un seul envoi à charge du demandeur :6€

Signature du C.T.R. ou C.T.F.

Date d'expédition à la CNEAC :

Signature Président Régionale

Tous les participants aux stages doivent être licenciés CNEAC.

Partie réservée à la C.N.E.A.C.

N° d'Enregistrement du stage:

Fiche : IODS

Reçu le : La Commission Nationale Education et Agility, donne un avis

Favorable

Défavorable

Transmis le

au C.T.R. ou C.T.F.

Raison de l'avis défavorable :

Signature : Le secrétaire de la C.N.E.A.C.
certificats)

Signature : René VILLELA (pour les tests et

Les stages suivi de 2009 à 2012 :

STAGES :	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Moniteur Education Canine 1er degré :	15	17	17	19		
Moniteur Education Canine 2e degré :	5	5	4	8		
Chiens Visiteurs :	14	15	23	25		
Ecole du Chiot :	3	17	12	11		
Moniteur Agility 1er niveau :	5	11	26	7		
Moniteur Agility 2e niveau :				2		
B.E.R.				40		
Obérythmée :	8	9	10	11		
Flyball :	3	6	7			
Progesco :	1			2		
Clicker :	4	4	5	4		
Education Naturelle :		2	4	4		
Comportements Gênants :	4	4	1	2		

Frisbee :		2	8	2		
Attelage :		4	1	2		
Connaissance du Chien :				2		
Certificats d'Aptitudes :						
Tests d'Aptitudes :						

62 96 118 141

Nombre de Stagiaires :

Moniteur Education Canine 1er degré :	815	583	434	631		
Moniteur Education Canine 2e degré :	94	158	20	105		
Chiens Visiteurs :	231	269	285	324		
Ecole du Chiot :	78	316	347	149		
Moniteur Agility 1er niveau :	181	117	27	29		
Moniteur Agility 2e niveau :				25		
B.E.R. : 15 participants X 40 =				600		
Obérythmée :	147	86	7	33		
Flyball :	58	67	41	17		
Progesco :				2		
Clicker :				129		
Education Naturelle :				22		
Comportements Gênants :		169	49	31		
Frisbee :		40		20		
Attelage :		3	19	11		
Connaissance du Chien :				24		
Certificats d'Aptitudes :				640		
Tests d'Aptitudes :						

1604 1808 1282 2792

3.1 – COORDINATEUR TECHNIQUE REGIONAL : Rédacteur René RAUWEL.

3.2 – AGILITY : Rédacteur JL GENOT.

Votre agenda 2014 Les Finales

CDF Prévision RA (Annonay)

GPF Prévision LR (Fabrègues)

Trophée (en attente candidature)

Suppression et Evolution

Suppression du MAG2

Après quelques années d'existences, le Monitorat Agility de niveau 2 est supprimé. Celui-ci avait été créé pour apporter un complément de techniques avec l'implication de compétiteurs intervenants de haut niveau. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

La création des BER et leur succès, leur fréquentation, démontrent l'intérêt des agilitistes pour plus de connaissances et d'apprentissage de techniques nouvelles. Les compétences des compétiteurs sont indéniables et reconnues de tous. La preuve en est le nombre de BER organisées en 2012 : 40 organisations.

Evolution du MAG1

Recentré complètement sur l'agility et les documents qui gravitent avec la discipline.

Toujours sur deux journées, deux parties : une théorique et une pratique. Un formateur CNEAC, un compétiteur, un vétérinaire pour le chien de sport.

Un support technique commun pour tous les compétiteurs intervenants sous forme d'une **Présentation Assistée par Ordinateur** pour la partie « terrain ». Il s'agit d'une présentation de différentes techniques avec un support complété de vidéos. Cette présentation se déroule en salle (1h30) avant de passer à la partie pratique sur le terrain.

Ce support est détenu par les formateurs CNEAC, et transmis au compétiteur intervenant du stage dès que celui-ci est connu.

Echange, communication

Mise à jour des coordonnées des nouveaux CTR.

Comportement

La charte de déontologie actualisée sera transmise aux CTR pour diffusion vers les clubs et leurs agilitistes. Il semble utile et nécessaire de rappeler, voire de faire découvrir les fondements et les valeurs de notre discipline.

Les Sélectifs et le Championnat Régional

Les fiches et les résultats des sélectionnés, ainsi que la photocopie de leur licence, sont à transmettre à :

Mme Ghislaine GENOT
Résidence les floralies C2
104 rue circulaire des lilas
83130 La Garde

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la S.C.C.

Section Compétition Agility

Olivier ADYNS intègre le GT avec pour fonction de manager tout ce qui concerne le haut niveau :

- Concours spéciaux 3^{ème} degré ; BER ; Proposition intervenants BER pour une cohérence des apprentissages.
- Equipe de France 2013 :

La France sera présente en Afrique du Sud. La commission, Olivier et toute l'équipe attachent une grande importance au confort des chiens durant ce long voyage.

Le choix du déplacement privilégie le confort des chiens sur le transport et des garanties sur le bien-être de nos compagnons. 12 équipes uniquement feront le déplacement.

Concours spéciaux 3^{ème} degré :

Olivier ADYNS demande l'autorisation, en cas d'élimination, de reprise de la combinaison qui a mis en défaut le compétiteur.

Cette décision ne s'applique qu'aux concours spéciaux 3^{ème} degré.

Pas d'inconvénient, c'est un concours spécial 3. Voir avec le juge qui officie.

Calendrier des concours spéciaux 3^{ème} degré

Le CTR, après une concertation avec Olivier ADYNS pour la gestion et la cohérence des dates et lieux de ces concours, fait la demande officielle de mise au calendrier auprès du secrétariat de la CNEAC pour validation. Aucune mise au calendrier n'a jamais été refusée même en cours d'année, sauf s'il s'agit d'une date déjà bloquée.

Trophée par équipe

Demande la possibilité de passer à 5 coéquipiers : la réponse est non. On vient de modifier le règlement pour autoriser les organisateurs à dépasser les quotas. Charge aux organisateurs de trouver terrain et juge supplémentaire.

Sur la proposition de prévoir des chiens « en réserve », on doute qu'une centaine de propriétaires de chiens fasse le déplacement à ses frais pour éventuellement palier un incident de dernière minute (absence d'un coéquipier).

Evolution du règlement du Trophée

Comme pour PROGESCO, le nouveau programme gère le sélectif de la même manière que pour un concours d'Agility. Présence du Joker toujours maintenue, et il ne sera plus nécessaire de terminer le parcours après l'élimination pour stopper le chronomètre. Après élimination, l'équipe éliminée quitte le terrain sauf ordre contraire du juge.

Plus de détails sur le nouveau règlement bientôt sur le site.

Programme mis à jour par D. POWELL.

Retrait des dossards

Suite à une question sur la possibilité de venir plus tard selon le programme et l'ordre de passage dans la journée.

La réponse est la suivante :

Tout le monde, les organisateurs, les officiels, les représentants régionaux sont présents à l'ouverture officielle. Les compétiteurs ont également le devoir d'être présents. C'est une simple règle élémentaire de savoir vivre.

Absence non excusée

La commission se réserve le droit de prendre des sanctions à l'encontre de toute absence non excusée.

Cette indécrotte prive d'autres agilitistes qui auraient souhaité représenter leur région.

Cette décision est applicable sur toutes les finales.

Epreuves Plus : TPS à 15 %

Pour être en cohérence avec les objectifs de ce type d'épreuve, il est demandé un nouveau calcul du TPS : prendre le temps du meilleur chien sans pénalité et rajouter 15%. Ceci pour répondre aux attentes des agilitistes. On ne vient pas sur les « épreuves plus » pour avoir un podium ou une coupe, mais bien pour apprendre à progresser.

Un TPS temporaire est donné par le juge pour les paramètres et la saisie. Il sera recalculé en fin d'épreuve après la saisie complète et l'établissement d'un classement temporaire. Une fois rajoutés les 15% dans PROGESCO, le classement final est tiré.

Information et transmission

Le CTR est une courroie de transmission et le lien entre la CNEAC la régionale qui l'a nommé et les clubs. A ce titre, quel que soit l'évènement, les clubs, les organisateurs de stage, de BER, de grande manifestation, doivent passer par lui et le tenir informé de tous les évènements liés aux activités des disciplines de la CNEAC.

Pour que l'aventure continue...

3.2a - Equipe de France d'Agility : Rédacteur Olivier ADYNS.

Pour la sixième année consécutive, la Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophiles (CNEAC) nous a demandé d'assurer la mission de sélectionner et de coacher la prochaine Equipe de France d'Agility.

Nous la remercions pour cette confiance renouvelée, soutenue et confirmée.

Nos remerciements vont à :

- Jean Paul PETITDIDIER
- Jean Claude METANS
- Jean Pierre et Michèle GARCIA
- CNEAC et GTA

- Juges et CTR
 - Consultants
 - Animo concept
 - Toutes les personnes qui apportent leur aide directement et indirectement
- Mention spéciale pour nos supporters fidèles

Rétrospective des 5 premières années

2008 : L'année 2008 a été une année PREPARATOIRE, qui nous a permis de prendre en mains nos fonctions et décider de nos plans d'actions, ainsi que faire l'état des lieux des forces françaises par rapport à un niveau mondial qui n'avait cessé d'augmenter.

Nous avons été immédiatement ravis avec de belles performances :

- **European Open :**
 - 1^{er} par équipe Large
 - 1^{er} en Small et 4^{ème} en Médium par Equipe Small/Médium
- **Championnat du Monde :**
 - Champion du Monde par Equipe en Médium.
 - 4^{ème} par équipe small
 - 4^{ème} par équipe Large
 - 5^{ème} individuel Large

L'année 2009 a été l'année du TRAVAIL, qui nous a permis de combler les lacunes relevées l'année précédente et retrouver un niveau mondial. Mais malgré un gros niveau technique fourni, aucun podium n'est venu récompenser l'investissement de chacun.

- **European Open :**
 - 3^{ème} par équipe Large
- **Championnat du monde :**
 - 4^{ème} par équipe Small
 - 4^{ème} par équipe Large
 - 12^{ème} et 14^{ème} individuel Large (sans faute)

L'année 2010 a été l'année du PERFECTIONNEMENT, avec une optimisation du travail technique acquis l'année précédente et un renforcement du travail mental. Nous n'étions pas loin, dans la plupart des épreuves, de monter sur le podium, mais le sort en a voulu autrement, excepté pour l'Equipe Médium qui est venue arrachée une troisième place au prix d'une remontée incroyable.

- **European Open**
 - 2^{ème} en individuel Small
 - 1^{er} en individuel Médium
- **Championnat du monde :**
 - 3^{ème} par équipe Médium
 - 4^{ème} par équipe Small
 - 9^{ème} individuel Large (sans faute)

L'objectif 2011 de construire une Equipe de France capable de remporter des médailles, chez nous, à LIEVIN, devant des supporters français venus très nombreux, a été partiellement atteint avec deux très beaux titres de CHAMPIONS DU MONDE PAR EQUIPE MEDIUM VICE-CHAMPION DU MONDE EN INDIVIDUEL MEDIUM.

Mais quel dommage qu'il n'est pu en être de même dans les deux autres catégories, malgré les « forces en présence »...

2012 a été une année exceptionnelle, tant par l'excellente organisation du Championnat du Monde à LIBEREC (République Tchèque), que l'état d'esprit des équipes sélectionnées et leurs bons résultats intermédiaires, avec en prime, la superbe performance de Grégory BIELLE BIDALOT et sa Border Collie CAYENNE SWEET PEPPER, qui remporte le titre très mérité de VICE-CHAMPION DU MONDE INDIVIDUEL en catégorie Large.

- **European Open** en Suède:

- Aucun résultat: inscription en fonction des demandes car nous avons 32 places que nous avons eu du mal à honorer du fait de l'éloignement géographique

- **Championnat du monde:**

BILAN 2012

Equipe de France présente dans toutes les épreuves au plus haut niveau sur 32 nations. Même si ses qualités techniques sont reconnues, on constate qu'il est aujourd'hui de plus en plus difficile de monter sur les podiums tant le niveau international est élevé.

L'aventure EQUIPE DE FRANCE continue pour nous, avec toujours le même objectif : un ETAT D'ESPRIT IRREPROCHABLE et une FORCE MENTALE D'EXCEPTION pour des équipes compétitives au plus haut niveau mondial.

2013 : AFRIQUE DU SUD

La France y sera.....

2013 était une année incertaine au niveau de la participation de la France aux prochains Championnats du Monde qui auront lieu à JOHANNESBURG en Afrique du Sud, tant pour des contraintes financières que vétérinaires et de « bien être » pour nos partenaires à quatre pattes.

Mais la FRANCE, grande nation d'Agility, se devait d'être présente à ce rendez-vous mondial, tant convoité.

C'est donc en concertation avec les membres de la CNEAC que nous avons décidé de conserver la mission de sélection et de capitaneat de l'Equipe de France qui ira défendre nos couleurs en Afrique du Sud.

Elle sera composée de 12 équipes uniquement (4 par catégorie pour disputer les épreuves par équipe).

Compte-tenu des exigences de fiabilité et de mental des épreuves par équipe, il nous faudra partir avec une équipe cadre de base, à laquelle s'ajouteront quelques jeunes équipes au potentiel déjà bien affirmé.

Et c'est parmi ces 12 équipes que nous sélectionnerons celles qui disputeront les épreuves en individuel, d'où la nécessité d'un critère de vitesse également.

2014 devrait être l'année du renouveau pour des Championnats du Monde qui auront lieu chez nos voisins au LUXEMBOURG.

Quelques équipes « cadre » devraient faire leur dernière année internationale, et il faudra donc préparer la relève pour l'année prochaine.

C'est pourquoi l'année 2013 sera également consacrée à la recherche de nouveaux potentiels, et la participation aux stages de pré-sélection et à l'EUROPEAN OPEN des équipes présélectionnées, même non retenues, devrait constituer pour elles une bonne base de travail pour l'année prochaine.

PLANNING

Participation à l'un des deux rassemblements de détections (voir ci-dessus les lieux et dates)

Deux stages de présélection :

* 23 et 24 Mars 2013 (environ 25 équipes)

* 18 et 19 Mai 2013 (environ 25 équipes)

Les lieux seront communiqués ultérieurement.

Présentation officielle de l'EQUIPE DE FRANCE lors du CHAMPIONNAT DE FRANCE des 1^{er} et 2 Juin 2013 qui aura lieu à AUCH (passage en blanc pour les non-sélectionnés aux épreuves du Championnat de France 3^{ème} Degré et épreuves de démonstration pour toute l'Equipe de France).

Participation à l'EUROPEAN OPEN (pour toutes les équipes sélectionnées et présélectionnées) qui aura lieu Neeroeteren (Belgique) du 26 au 28 Juillet 2013.

Stage de préparation de fin d'été par demi-groupe :

En principe, les 31 Août et 1^{er} Septembre 2013.

Regroupement d'une partie des sélectionnés dans la moitié Nord, et regroupement de l'autre partie dans la moitié Sud (où nous serons).

Les lieux restent à définir.

Dernier stage avant le grand départ :

Les 21 et 22 septembre 2013 : regroupement de toute l'équipe dans le Sud de la France, à côté d'Aix en Provence.

L'EUROPEAN OPEN

L'European Open est une véritable compétition internationale à laquelle les chiens non LOF ont la chance de pouvoir participer.

Cette Grande Manifestation constitue également un véritable un galop d'essai pour la prochaine équipe de France et une bonne expérience internationale pour de nouvelles équipes émergentes à potentiel. Elle est également un observatoire des comportements tant individuels que collectifs.

Pays organisateur : BELGIQUE à Neeroeteren du 26 au 28 Juillet 2013

<http://european-open-2013.jimdo.com/français/>

Nombre de places attribuée à la France : 32

7 places sont attribuées aux titulaires d'une licence non homologuée dans les catégories A – B – C (*) et 25 au pôle de l'équipe de France 2013.

*Les places attribuées aux équipes non homologuées feront l'objet d'une sélection en fonction des critères de vitesse et de régularité sur l'ensemble de l'année (utilisation des statistiques nationales)

Les équipes retenues par la section compétition d'agility seront informées individuellement et la sélection nationale complète sera diffusée sur le site de la CNEAC.

Nous vous rappelons que les frais de déplacements et d'inscriptions restent à la charge du compétiteur.

La S.C.C. s'engage à rembourser au 1^{er} podium de la finale 100% des frais réels engagés, au 2^{ème} podium de la finale 50% et 30% au 3^{ème} podium.

3.2b - SECTION AGILITY COMPETITION : Rédacteur : Olivier ADYNS.

CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCOURS SPECIAL 3^{ème} DEGRE :

Mise à jour suite à la réunion du 17 NOVEMBRE 2012

Promouvoir le 3^{ème} degré qui constitue le haut niveau français, non pas pour pousser l'agility vers l'élitisme mais pour donner à ceux qui le désirent la possibilité de progresser et s'améliorer.

Conditions d'organisation :

Les conditions d'organisation sont identiques à un concours classique.

Ils sont organisés par un club d'éducation ayant une section active d'AGILITY, affiliée ou en stage d'affiliation.

Mise en place : Le responsable de la section compétition peut prendre contact avec les CTRs où les clubs (via le CTR) pour la mise en place des concours spéciaux 3^e degré.

Les invitations :

Ces concours sont ouverts à tous les concurrents 3^{ème} degrés de France. Les clubs organisateurs doivent envoyer les invitations aux CTRs pour diffusion et demander une publication de l'invitation sur le site officiel de la CNEAC via le secrétariat de la CNEAC. Ces concours sont au nombre de cinq ou six avec une possibilité d'extension dans l'avenir si le résultat est positif.

Ils sont répartis de manière équitable sur le territoire national. Ils sont jugés par un juge qualifié et doivent respecter les règles d'organisation des concours nationaux (cf. cahier des charges concours) ainsi que le règlement national en vigueur.

Ces concours peuvent être organisés le samedi de manière à organiser le lendemain :

- Soit un concours ordinaire ouvert aux 1^{er} et 2^{ème} degré et non LOF.
- Soit une BER haut niveau (l'objectif étant de poursuivre le travail des parcours abordés la veille ; elle sera animée par un compétiteur de haut niveau sous la responsabilité de la section compétition agility).

En limitant volontairement le nombre de ces concours, les compétiteurs de niveau 3 devraient être incités à se déplacer nombreux pour un concours qui leur est consacré.

La demande de l'organisation d'un concours spécial 3^{ème} degré doit être faite par le CTR après accord de la canine régionale au secrétaire de la CNEAC pour mise au calendrier national.

Les CTRs s'assurent qu'un autre concours spécial 3^e degré n'est pas organisé à la même date pour permettre le déplacement d'un maximum de compétiteurs.

Pour ces raisons deux concours spéciaux 3^e degré ne peuvent être organisés le même week-end sur le territoire national.

Les épreuves :

Le concours 3^{ème} degré comprend :
2 Agility 3^{ème} degré et 2 JUMPING.

La Vitesse d'évolution :

Une seule particularité, le calcul du T.P.S. : Il est calculé en prenant le temps du meilleur chien sans faute dans sa catégorie, + 15 %. Consulter le dictaiiciel fait par Jean-Pierre DEMETRI.

Ce principe a le mérite :

- de correspondre à un niveau technique élevé.
- d'établir une règle homogène pour tous les concours spéciaux 3^{ème} degré.
- de tenir compte des différentes conditions climatiques et revêtements des terrains

Les concurrents : Ces concours sont ouverts aux compétiteurs titulaires d'une licence 3^{ème} degré qui forment, par définition, le haut niveau national.

Gestion informatique : PROGESCO.

Pour parfaire l'homologation des résultats obtenus, il faut se rapprocher du responsable informatique, Jean-Pierre DEMETRI, il vous communiquera la manière de procéder avec le programme progesco.

En 2012

- Voreppe : 55 personnes

- Val de Metz : ? - Tanis : 55 - Commeny : 75 - Toulouse : 75

En 2013

Bordeaux début avril

4 autres à définir

Notre objectif:

Faire progresser des équipes pour constituer un vivier pour les futures équipes de France, afin d'en assurer la relève et la pérennité.

Donner à l'équipe de France les moyens de travailler pour reprendre sa place de leader au tableau des médailles

Un Gros projet en 2013.....

Les BER Haut niveau:

Nous avons voulu répondre à une demande grandissante d'un bon nombre d'agilitistes en proposant que les membres de l'équipe de France et des concurrents de haut niveau puissent partager leurs compétences dans un Cadre bien défini.

- La demande de BER se fait sous la même forme qu'une BER classique auprès du secrétariat de la CNEAC
- Liste des intervenants sur le site de la CNEAC ou auprès du GTA
- Propositions des intervenants « haut niveau » par le CTR auprès du secrétariat et après validation du GTA et de la section compétition agility.
- Conditions de réception et indemnisation identiques à celles des juges
- 2012 : plus de 40 BER, un gros succès!!!!

Autres projets à développer en fonction des demandes.

3.3 – OBERYTHMEE : Rédactrice Annie DUCHEMIN.

Le Groupe de Travail : Annie DUCHEMIN Responsable Nationale. Membres : Nadia LABREVOIS, Mélodie LALANDE.

Consultant nord : Brigitte GRIFFOULIERE

Consultant centre : Mireille POUPARD

Consultant sud : Patricia RICHER

3.31 - Perspectives et développement 2013

- S'impliquer dans l'organisation de démonstrations dans les Expositions dans toutes les régions au côté des Canines Régionales et redynamiser les délégués en ce sens.
- Mettre en place des stages Clicker pour l'Obérythmée et des stages d'Initiation en Obérythmée en 2013.
- - Participation au Paris dog show en janvier, au salon de l'agriculture en février et mars. Dans les magasins Truffaut ou autre à la demande de notre partenaire EUKANUBA
- - La SACEM sera prise en charge par notre partenaire EUKANUBA ainsi que la sponsorisation du GPF.
- - Merci à nos CTR de leur aide pour développer la discipline en favorisant les stages et ceci dans toutes les régionales.
- - la liste des déléguées a été mise à jour avec l'aide des CTR afin de l'actualiser et la mettre en ligne.
- - Invitation du KENNEL CLUB du DANNEMARK à une réunion internationale de Juges Obérythmée LES 12 13 et 14 avril 2013 a été envoyée à la Société Centrale Canine, Michèle GARCIA polyglotte représentera Annie DUCHEMIN et la CNEAC/SCC à cette réunion.

- Format des photos et vidéos pour le site. Le format des photos devra être envoyé en Format : JPEG 800 X 600 en pixels. Pour les vidéos : 640X 360 jusqu'à 1280 X720 HD.
- Le GPF 2013 se déroulera a TARASCON les 16 et 17 novembre. Site : gymnase René Cassin. Juges à proposer à la CNEAC.

3.32 - . Rétrospective 2012 :

500 licenciés

42 concours, 2 concours annulés

Un GPF Challenge européen et par équipes

Nombre de stage 8 dont 2 avec un intervenant étranger

Arlette CLOES - Emmy SIMONSEN

2012 Année riche en évènements :

1^{er} Championnat du monde a Salzbourg en AUTRICHE du 17 au 20 mai 2012

THIERRY THOMAS et UBAC de la Rabeyrine border collie champion du monde HTM et FREESTYLE

L'équipe de France 3^{ème} par équipe

Roger BUONOCORE et COOKIE du domaine de Joléa border collie

Anne Mette RETVIK et V SAMBI berger de beauce

Florence GRASSWILL et URUKAI berger belge

Corinne MEDAUER et FLYING GIRL et VULCAIN border collie

Il n'y aura pas d'organisation d'un Championnat du Monde en 2013 lors de la Mondiale du chien de race en HONGRIE ;

GPF Challenge Européen et par équipes

Il s'est déroulé a la TESTE DE BUCH les 20 et 21 octobre

Il y avait 100 participants avec la présence de nos amis Belge

4 juges : Mirelle POUPARD Patricia RICHER Suzie FELIX et Michèle GARCIA

Un grand bravo, car la tache était rude, sachant que c'est une année de transition avec le scindement de la discipline en HTM et FREESTYLE.

Merci a EUKANUBA notre partenaire officiel pour leur aide précieuse.

Merci a Yvonne, Claude et toute l'équipe de bénévoles qui ont œuvré pour que cette finale soit une grande réussite.

Symboliquement La coupe de la troisième place remportée par l'équipe de France à SALZBURG a été remis a Jean Paul PETITDIDIER qui nous a fait l'honneur d'être parmi nous, car sans lui, la CNEAC et la SCC l'Obérythmée n'aurait pas connu un essor national.

Une remise des prix grandiose a clôturé cet événement en présence des élus locaux et régionaux.

Premier Open BELGE International :

7 et 8 décembre a BALEN

15 équipes Françaises avaient fait le déplacement ;

Voir résultat et article sur le site internet , une moisson de podiums et une osmose entre tous les Français et les étrangers .

A noter, la présence d'une partie de l'équipe de France :

- Anne Mette RETVICK et V SAMBI,
- Florence GRASSWILL et URUKAI.

- Roger BUONOCORE qui monte sur la troisième place en FREESTYLE international avec son chien COOKIE du domaine de Joléa.

Nos amis Belges nous accompagnent depuis le premier GPF et c'est avec plaisir que nous avons participé à cet événement.

1.4 – FLYBALL ET FRISBEE : Rédacteur Philippe LUCAS.

FLYBALL : les années charnières

En jetant un regard sur 2012, nous pouvons constater que la discipline Flyball est un peu stagnante. Nous comptons un nombre significatif de licencié réparti sur les différentes régionales :

Régionale	Nb Licences
ILE-DE-FRANCE	75
CENTRE	75
ALSACE	74
LANGUEDOC-ROUSSILLON	51
MIDI-COTE D'AZUR	46
POITOU-CHARENTES	39
LANDES	38
PAYS-DE-LA-LOIRE	35
PYRENEES-ATLANTIQUES	33
ST-HUBERT-DU-NORD	33
RHONE-ALPES	31
PYRENEES-GASCOGNE	23
GIRONDE	19
PICARDIE	14
FRANCHE-COMTE	13
BOURGOGNE	13
QUERCY-ROUERGUE-PYRENEES	11
SEINE-MARITIME	10
LORRAINE	10
AUVERGNE-BOURB.-VELAY	9
BASSE-NORMANDIE	7
LIMOUSIN	2
BRETAGNE	1
CORSE	0
EURE	0
LOT-ET-GARONNE	0
CHAMPAGNE-ARDENNE	0
DORDOGNE	0
OUTRE-MER	0

Pour essayer de dynamiser la participation au GPF, la première action du groupe de travail a été d'introduire le principe des divisions afin de permettre aux équipes de même force de pouvoir s'affronter. Pour cela, les épreuves individuelles ont été remplacées par une

épreuve de « course au temps » qui a permis de classer les équipes par catégorie (2, 3 et 4 chiens) et par division. Les meilleurs temps étant regroupés au sein de la première division et ainsi de suite. L'après-midi l'épreuve de brassage, c'est déroulée sur le même principe qu'un tableau final d'un tournoi de tennis. Ce système nous a permis de vivre plusieurs finales pleines de rebondissements. La formule ayant fait ses preuves, elle sera reconduite pour le GPF 2013.

2013 apporte son lot de modifications, ce sont celles apportées au règlement qui ont motivés un certain nombre de question :

- **Pourquoi avoir modifié les distances** : afin de pouvoir accueillir des équipes étrangères lors de nos tournoi et également de permettre de nous comparer au niveau de nos performances.
- **Pourquoi avoir modifié les hauteurs des sauts** : cette modification fait suite à un échange lors du GPF avec la secrétaire du groupe de travail Belge qui nous a montré la difficulté de franchissement des obstacles. Etant tous au sein du GT motivé par le bien-être de nos chiens, nous n'avons pas hésité à promouvoir cette adaptation.
- **Pourquoi introduire des divisions** : pour équilibrer les chances de toutes les équipes lors d'un tournoi. Comme dans les autres sports d'équipe comme le Football ou le Basket, les équipes de même valeur s'affrontent au sein d'une même division.
- **Pourquoi avoir supprimé les épreuves individuelles** : parce que le Flyball est un sport d'équipe et que nos chiens sont plus motivés quand ils courent en parallèle avec une autre équipe. Les chronos réalisés lors du GPF le prouvent.
- **Pourquoi introduire des chiens de réserves (équipe de 4 chiens)** : toujours dans un but de bien-être du chien et afin de ne pas hypothéquer la participation d'une équipe à un tournoi si un des chiens tombe malade.
- **Pourquoi ne demander que la carte de base pour le préposé au lanceur** : vu les difficultés rencontrées par certaines équipes à trouver un préposé nous avons proposé d'assouplir le système. Cette proposition est acceptée par la CNEAC.
- **Pourquoi supprimer les équipes de deux chiens fin 2013** : La suppression des équipes de deux chiens fin 2013 a été évoquée, le but de celle-ci est de tirer les clubs vers le haut et en finalité de n'avoir plus que des clubs avec des équipes de quatre chiens en France même si celles-ci sont mixtes (composées de chiens venant de deux clubs ou plus).

Le prix du matériel a aussi été évoqué. Il est possible de construire soit même sont lanceur du moment qu'il ne présente pas de danger pour les chiens et qu'il respecte le cahier des charges du règlement. Les renseignements sont disponibles sur Internet ou peuvent être demandés au GT. Il y a 46 tournois prévus cette année.

FRISBEE :

Le GT a organisé avec l'aide du Club Saint Hubert du Nord un stage de Frisbee gratuit pour les participants au GPF de Flyball. Celui-ci a recueilli un franc succès, il était animé conjointement par Héléne Fourcot et Philippe Lucas. Un rappel sur la nécessité d'avoir un bon lancé du Frisbee avant d'effectuer les premiers jets avec son chien a reçu l'approbation de tous. Une démarche sera entreprise auprès du sponsor qui s'est manifesté afin de (re)lancer la discipline. Et vérification sera faite afin de voir s'il est possible d'organiser des démonstrations ou initiations lors des grandes finales (le GT

prendra contact avec les organisateurs). Il y a 5 rencontres de Frisbee prévues cette année.

Un regret, seulement deux stages Flyball – Frisbee au calendrier en 2013 :

- Stage Moniteur Flyball Région : Bourgogne 16 et 17 février 2013
- Stage Initiation au Frisbee Région : Bourgogne 16 mars 2013

3.5 – CHIENS VISITEURS : Rédacteur Eric TRIVELLIN.

C'est sa sixième année d'existence. Il est toujours constitué avec des personnes impliquées dans cette activité : Madame Yvette ZERR (Alsace, Bas-Rhin), ainsi que messieurs André MARTIN (Midi, Côte d'Azur), Patrick GRIMM (Alsace, Haut-Rhin) et Eric TRIVELLIN (Alsace, Haut-Rhin)

Nombres de licences :

2006	1
2007	86
2008	178
2009	274
2010	371
2011	503
2012	641

Le nombre de licences est encore et toujours en constante progression. Nous ne pouvons que nous en féliciter, mais il arrivera bien un moment où cela va se stabiliser. Au 11 janvier, nous en sommes déjà à 495 licences 2013.

Onze Formateurs CNEAC :

Mesdames Marie-Jo ARGOUD (Rhône-Alpes), Alexandra CREUSOT (Champagne-Ardenne), Anne Marie DAVID (Bretagne), Florence PUG (Languedoc-Roussillon), Evelyne SPITTLER (Lorraine), Yvette ZERR (Alsace, Bas-Rhin), Pascale LESTAEVEL (Saint Hubert du Nord).

Messieurs André MARTIN (Midi, Côte d'Azur), Bertrand MOUSSOURS (Limousin), Philippe SARELOT (Pays de Loire), Eric TRIVELLIN (Alsace, Haut-Rhin).

Nous proposons une nouvelle formatrice pour 2013. Il s'agit de Mme Michèle PLANA (Pyrénées-Gascogne). Elle a co-animé avec moi le dernier stage organisé par sa Régionale à Blagnac et est tout à fait apte à animer seule des stages. Nous demandons donc à la CNEAC de la valider au plus tôt comme formatrice car il y a de la demande dans son secteur géographique.

Stages « Chiens Visiteurs » 2012 :

25 stages ont eu lieu en 2012, soit 3 de plus que l'année précédente. 324 chiens ont ainsi été validés pour l'activité, soit 39 de plus qu'en 2011.

Les avancées :

- Le procès en appel ayant été gagné, nous pouvons donc continuer librement d'utiliser l'appellation « Chiens visiteurs ».
- Vu les tests que nous faisons passer aux chiens, il n'est plus nécessaire de fournir le CAESC ou le CSAU pour une première demande de licence « Chien Visiteur ».

Stands d'information :

Plusieurs délégués et/ou formateurs ont animés des stands d'information lors de manifestations canines. Ces stands ont permis de sensibiliser le public à nos différentes actions. A chaque fois ce fut un franc succès.

Identification :

Actuellement, certains formateurs assurent l'achat de nos badges d'identification sur leurs fonds propres (environ un euro le badge). Grâce à la nouvelle redevance des « un euro », la CNEAC va les financer.

Site Internet :

Le site n'est toujours pas mis à jour. La liste des Délégués Régionaux et le Règlement pour l'organisation d'un stage n'y figurent toujours pas.

Réponse : Le site est sous la responsabilité des responsables de G.T. Nous ne pouvons mettre en place que ce qui nous parvient.

3.6 – ATTELAGE : Rédacteur Gilles AYMARD.

Formations:

-- Stage de Moniteur d'Attelage Canin à Néronde les 21 et 22 avril 2012 (Région Rhône-Alpes) 11 stagiaires et 11 Moniteurs. La formation théorique et pratique était assurée par Gilles AYMARD

- Faits marquants:

- Création d'une Vidéo de 12 mn présentant l'activité lors du CNF à Bourg en Bresse les 15 et 16 septembre 2012

- La Délégation Rhône-Alpes a rédigé:

. Un article de 6 pages présentant l'activité pour la revue Atout Chiens, dont une interview par Atout Chiens de Pascale DARDAT 1^{ère} au Concours National France de Bourg en Bresse.

. Un article de 3 pages concernant le Concours National France dans la revue Chiens sans Laisse.

- Présence des Régions lors de Grandes Manifestations:

Création Section Attelage à Guilers (29), à Bouxières et Distroff (Lorraine), à Aumenancourt (Champagne-Ardenne),

Interventions et Baptêmes dans les clubs de race:

Spéciale Bergers Australiens

Club de race Rottweiler

Nationale Élevage Bouvier des Flandres et d'Ardennes

Club de Race des Bouviers Suisses

Trophées d'Agility à Annonay

- **Concours 2012:** 12 concours et 298 participants

- Licences 2012:

L'activité "Attelage " compte 166 licenciés dans 41 clubs et 18 régions

Principalement les 30 Clubs ayant le plus de licenciés se répartissent:

7 Rhône-Alpes, 6 Centre, 4 Lorraine, 4 Bretagne, 4 Champagne-Ardenne, 3 Ile de France et 2 Pays de Loire.

Progression en 2012 de 10 % en licences

- Compte Rendu Groupe de Travail 2012:

Proposition d'une Convention et du Cahier des Charges pour l'organisation d'un GPF en 2013

- OBJECTIFS 2013

Création de section Attelage dans les Clubs

Stage d'Initiation et de Moniteur pour faire connaître et développer l'activité

- 14 CONCOURS inscrits au calendrier 2013

- STAGES 2013:

Moniteur à Compiègne les 20 et 21 avril 2013

Initiation en cours

Question 1:

J'ai réalisé une application de saisie des concours sous Office Excel 2007 dont j'assure la maintenance.

Pour homogénéiser les applications informatiques entre les différentes activités cynophiles de saisie des concours est-il prévu de créer une application Progesco pour l'activité Attelage ?

Réponse :

Il n'est pas possible, compte tenu de la charge du Groupe de Travail Informatique de prévoir et planifier la création d'une application pour l'activité d'Attelage.

Conclusion: Je vais me documenter sur la structure des programmes Progesco développés en PHP MySQL.

Question 2:

Pour pratiquer la discipline d'Attelage, un chien doit toiser plus de 50cm au garrot et être en bonnes conditions physiques.

Est-il possible de déterminer des critères d'aptitude à la traction, qui pourraient être validés lors du passage du Brevet ? On constate que certains chiens bien que remplissant les 2 conditions requises peuvent présenter des difficultés lors des épreuves de régularité. Un avis d'Alexandre BALZER pourrait nous permettre de progresser dans cette réflexion.

Réponse :

En attente d'un avis d'Alexandre BALZER.

Question 3:

Nous utilisons des diplômes de Brevet signés par M. Jean Paul PETITDIDIER, que j'ai adaptés informatiquement à l'attelage. Avant d'en demander une réimpression, seront-ils modifiés avec la signature de M. JC METANS ?

Réponse :

Dans 2 à 3 mois le stock existant sera épuisé. Je peux remplacer le nom du Président pour réaliser les diplômes.

Question 4:

Nous avons renforcé le pôle Examineur en 2009 en cooptant un Examineur dans la région du Centre. Est-il possible de renforcer les 4 Examineurs pour la région Rhône-Alpes Lorraine ?

Réponse :

Oui

Conclusion: Je propose pour la zone Rhône-Alpes Lorraine qui s'est développée, de former 2 Examineurs supplémentaires.

Rhône Alpes - Serge DARDAT du Club de Bourg en Bresse est candidat (j'ai d'ailleurs de vives recommandations de sa Présidente Joëlle MICONNET)

Lorraine - Guy DESHAIES, Président du Club de Solgne propose sa candidature.

Dimanche matin, Jean-Yves REGUER m'a également fait part de son souhait de devenir Examineur Attelage, comme il l'avait déjà fait il y a 2 ans lors de la réunion des CTR. Sa venue dans notre activité en tant qu'Examineur permettrait de renforcer la région Ouest.

3.7 – CROSS-CANIN : Rédaction Alain VELAY.

La discipline Cross-Canin comporte plusieurs avantages.

Elle se décompose en 3 pratiques : la course (Cross-Canin), le VTT (Cani-VTT) et la Marche (Cani-Marche) ; offrant ainsi la possibilité de toucher un plus large public.

Que ce soit de façon sportive, athlétique ou ludique chacun peut s'y retrouver et pratiquer à son rythme.

80 % des adhérents de nos clubs sont en capacité de faire un Cani-Marche. Cela reste la meilleure application de la sociabilité transmise dans nos clubs d'éducation affiliés.

L'accès à la discipline est facilité par la possibilité de demander une « licence Journée » pour s'initier, prix de la licence journée 2€.

Nul besoin de certificat médical pour obtenir une licence, mais il est fortement conseillé de consulter un médecin pour pouvoir pratiquer sereinement.

Ne pas oublier de faire une visite de contrôle, chez le vétérinaire, pour votre compagnon, car pour lui aussi il s'agit d'un effort conséquent qui doit être adapté à son âge et ses capacités physiques.

Quelques chiffres :

32 Régionales avec seulement 8 Délégués Régionaux.

13 Régionales sont actuellement sans Délégué de la discipline

8 Régionales n'ont pas donné de réponse aux sollicitations par mail...

32 courses au calendrier en 2012.

Un nombre de licenciés en progression :

2011 : 190

2012 : 224

2013 : 213 (au 8 janvier)

Le 2° GPF Cross Canin de la SCC a eu lieu en Rhône Alpes au club Canin Côtétois.

Un rendez vous annuel important qui permet aussi de médiatiser la discipline.

Malgré une participation peu importante nous restons dans la moyenne nationale d'une cinquantaine de concurrents.

Les chiffres montrent qu'une demande existe et que la discipline se met en place peu à peu.

Un soutien actif des responsables locaux et régionaux est indispensable pour permettre une progression plus rapide.

2012 :

Préparation du stage de Formation « Entraîneurs Cross Canin. »

Afin d'implanter la discipline dans les clubs il est indispensable de former les responsables capables d'organiser et de conseiller les adhérents dans nos clubs.

Il a été fait une mise à jour de la liste des Directeurs de Course. Initialement composée de 20 personnes, à ce jour il reste 15 Directeurs de Course qui sont motivés et impliqués dans la discipline.

2013 :

- ⤴ Mise en place du stage « Entraîneur de Cross Canin »
- ⤴ 2 Formateurs ont été nommés par la CNEAC
 - Roger LALLEMAND, Centre
 - Alain VELAY, Rhône Alpes

Plusieurs Régionales candidates à l'organisation. (Ile de France, Rhône Alpes, et Pyrénées Gascogne...)

La finalisation du stage est en cours avec le GT Formation avant la mise en ligne prochainement des documents et référentiel sur le site CNEAC.

En préparation une formation Directeur de Course (prévision pour 2014). Cela devrait permettre de compléter le maillages des Régionales afin que chacun puisse disposer d'un Directeur de course proche géographiquement des clubs organisateur de courses,

Signe distinctif de la fonction « Directeur de Course »

Les DC en ont exprimé le souhait, un choix sera fait prochainement pour répondre à cette attente.

Médiatisation de la discipline.

Un article de presse sur le GPF dans « Sans Laisse Magazine »

A développer communication vers Clubs de race en lien avec « Lettre SCC »

Envisager la présence sur les réseaux sociaux pour « toucher » les plus jeunes utilisant ce moyen de communication,

La discipline au niveau national.

- ⤴ GPF 2013 : Région CENTRE, dossier en attente d'accord de la Régionale. (Le Mans)
- ⤴ GPF 2014 : SAINT HUBERT DU NORD (Clubs organisateur à définir)
- ⤴ GPF 2015 : CENTRE (2 clubs sont candidats en 2013 dans le Centre, possibilité de différer l'une des candidatures de 2013,,)

Les relations avec les autres Fédérations sont excellentes sur le terrain.

En raison du petit nombre de pratiquants et du peu de course organisé par chacune des Fédérations il est constaté une réciprocité dans la participation aux courses organisées.

Aucunes relations au niveau national.

Réciprocité de reconnaissance des licences lors des courses.

Lors de l'établissement des calendriers, attention à ne pas entrer en concurrence afin de proposer un maximum de date.

Modifications règlement :

- chiens catégorisés acceptés avec matériel adapté. (muselière permettant aux chiens de ventiler sans gêne et de boire)
- Possibilité de prendre une licence Handi

Assurances AXA

Les Licences journée sont prises en charge par la compagnie AXA.

Chiens catégorisés : toujours muselés hors des rings.

La responsabilité des Présidents pourrait être engagée s'ils autorisent à démuseler lors des courses.

Projet 2013 :

- ⤴ Programme en test pour la gestion des concours sur informatique,
- ⤴ A voir avec GT Informatique pour développer un version sous php.
- ⤴ Ajustement sur le règlement.
- ⤴ Mise en place des stages.
- ⤴ Développer la discipline dans les régionales et les clubs.
- ⤴ Articles presse médiatisations disciplines (presse spécialisée)
- ⤴ Envisager une présence fédératrice sur les réseaux sociaux

3.8 – ECOLE DU CHIOT EDUCATION CANINE : Rédacteur René VILLELA.

Pôles d'activités du GTE :

Le CAESC, le TAESC, l'EDUCATION CANINE FAMILIALE, dont je m'occupe personnellement, et, « l'Ecole du Chiot de la SCC » qui mobilise l'équipe dévouée et performante composée de Corinne MARTIN, Jean BONY, Maryvonne MAHLER et Jean-Claude NAVARRET.

Le CAESC :

102 réalisations en 2012 représentant 640 certificats attribués.

Le CAESC est ouvert à tous les membres des clubs affiliés ou en stage d'affiliation, pour obtenir le label de « Bon Maître » qui finalise des mois d'apprentissage et met en valeur les capacités et les connaissances des maîtres en notions canines, en droit et devoirs des propriétaires, en connaissances civiques, législatives, et du respect de l'environnement.

Le CAESC antérieur au CSAU de la CUN représente pour la SCC et la CNEAC le témoignage de la volonté de s'impliquer de plus en plus dans la formation des propriétaires de chiens, de contribuer à une meilleure intégration du chien dans la société, dans le respect de l'animal, de l'environnement et des personnes.

Un précis « **Eléments utiles pour le CAESC** » est à disposition des clubs pour la mise en place des séances de CAESC.

***Nous pouvons déplorer la déviation** qui est faite , par certains clubs, en limitant le CAESC à un passage obligé pour obtenir une licence sportive au détriment de son usage prévu , au sein du club, de rapprochement entre le maître qui a effectué la démarche d'éduquer son chien et le moniteur qui lui consacre son savoir pour le faire progresser ; ce qui mérite une préparation valorisante des deux parties.

LE TAESC :

5 réalisations en 2012 représentant 90 personnes accueillies sur le domaine public souvent dans le cadre de Convention Ville avec les présences d'élus de plus en plus sensibles à l'intégration du chien dans la ville.

*Convention ville il faudrait les réactiver pour avoir une perception exacte de celles qui fonctionnent toujours.

L'EDUCATION FAMILIALE:

Cours sur le domaine public, au sein d'une convention avec la ville, pour sensibiliser les propriétaires, non inscrits dans un club, de bénéficier de l'aide de la municipalité, pour ce stage de découverte et d'implication d'Education Canine, qui s'achèvera par le passage du TAESC, et le rapprochement des propriétaires vers le club formateur pour progresser en éducation canine.

Bilan médiocre en 2012 par manque d'implication des clubs. L'implication des responsables de clubs est urgente pour ne pas déserrer une place qui sera comblée, dans la conjoncture actuelle, par des initiatives privées...

SEQUENCE LEGISLATIVE des CAESC et TAESC :

Une actualisation des Questions/Réponses de la partie législative du CAESC et TAESC est faite régulièrement.

L'ECOLE DU CHIOT

*Naissance de l'Ecole du Chiot, à Carcassonne, en Mars 2002.

*Nous sommes concernés pour développer une meilleure image du chien, par la formation des maîtres et l'éducation des chiots.

*200 000 chiots LOF naissent chaque année plus les NON LOF. 5000 sont inscrits à l'Ecole du Chiot, soit -1% !

*Jusqu'en 2009 l'Ecole du Chiot a stagné en représentativité promotionnelle, faute de moyens financiers, avec, cependant, l'installation des idées sur une nouvelle approche du chiot, l'élaboration d'un livret Ecole du Chiot, et la formation de moniteurs.

*La grande aventure de l'Ecole du Chiot de la SCC a démarré par le GTE élargi le 19 Mars 2009 à Lunel.

Lancement officiel de la promotion de l'Ecole du Chiot, le 20 Mars, en partenariat avec la Société Royal Canin depuis le campus d'Airargues, de cette société, devant 120 personnes, suivie d'une Rencontre à la SCC, le 23 Janvier 2010, réunissant 90 personnes.

Partenariat comprenant une charte assortie d'une aide à la formation.

* Objectifs :

SCC : *Accroître la légitimité du chien, dès la période de croissance.*

CNEAC : *éduquer le chiot depuis l'acquisition jusqu'à la confirmation.*

PARTENAIRES COMMERCIAUX (Royal Canin et Eukanuba) *assurer une alimentation nutritionnelle pendant la période de croissance.*

*Buts du GTE :

Promouvoir les valeurs éducatives de la CNEAC pour une action en faveur de l'Ecole du Chiot de la SCC ;

Action de relation directe avec les CTR et les Délégués en Educations canine régionaux ;

Veiller au bon déroulement des actions proposées, faire remonter les Initiatives intéressantes en faveur de nos préoccupations et du chien en général.

*Résultats :

1400 Moniteurs Ecole du Chiot formés sur le territoire depuis 2004.

*400 Clubs Habilités Ecole du Chiot de la SCC. Avec 23 supplémentaires en 2012 !!

*11 stages organisés en 2012 représentant plus 149 moniteurs nouveaux spécialisés en Ecole du Chiot.

* Une aide de 304 euros est prévue depuis la signature de la charte pour le club organisateur qui doit en faire la demande via le CTR et le Secrétariat de la CNEAC.

*6 actions promotionnelles en 2012 avec la Société Royal Canin aux CACIB de Bordeaux, Paris Dog Show, Douai, Montluçon, Lyon, Metz).

*De nombreuses cérémonies de groupe, au cours d'événements régionaux, ou locaux, de remise de Plaques distinctives et de diplômes Ecole du Chiot, après la dixième leçon, en présence d'élus, se déroulent avec le support pour la partie presse du GTE.

***Diplômes** : 8 envois et 5 remises au cours de mes déplacements représentant 300 diplômes

***Plaques distinctive** : Les frais d'envoi sont à charge des clubs demandeurs.

Propositions :

*Demande officielle de modification du stage en 2012. Tentative réussie en décembre 2012 à Carcassonne avec Mme Michèle GARCIA utilisant un diaporama adapté avant la séquence d'une journée et demie de pratique.

*La mise en application dès 2013, par le service de formation, des différentes sessions pour obtenir le 1^{er} degré et se spécialiser par la suite en Ecole du Chiot améliorera les qualités des futurs moniteurs en Education naturelle et clicker ainsi que de connaissance du chien.

***Elaboration d'une carte de France des différents clubs habilités Ecole du Chiot avec l'aide de CHIENPLUS.COM**

***Enquête de perception de L'Ecole du Chiot auprès des clubs habilités**, après plus de 3 années.

***Se rapprocher de la Presse féminine** orientée souvent sur une réflexion en éducative.

***Projet de répertorier les actions Ecole du Chiot publiées pour en faire un Mémoire** qui pourrait être en ligne sur le site de la CNEAC et de CHIEN ONLINE.

***Mener une action auprès des clubs de Race** pour la promotion du concept Ecole du Chiot.

***Rapprochement des clubs locaux auprès des SPA** pour inclure, par convention, pour les adoptions de chiots, quelques leçons gratuites, de découverte de notre méthode éducative précoce et raisonnée.

***Le vétérinaire prenant une place de plus en plus importante pour diriger les chiots vers les clubs habilités** il est nécessaire d'incorporer dans notre démarche envers ce praticien une information directe à son cabinet, voire à travers des réunions de la profession (exemple réunion de tour de garde) à l'aide des outils à notre disposition : CD Ecole du Chiot, Précis de Presse, invitation à nous rejoindre au club pour découvrir une leçon Ecole du Chiot.

Une fiche de suivi de chaque chiot adressé au club sera envoyée par ce dernier au praticien.

*** Rallye Educatif** pour les chiens en cours de transition

***Actions promotionnelles prévues à ce jour en 2013** : 4 aux Cacib de Bordeaux, Paris Dog Show, Montluçon, Metz.

Conclusions :

La croisade de l'Ecole du Chiot de la SCC ne peut laisser indifférent le Ministère dont nous dépendons, les régionales canines, les associations de défense des animaux, les médias, sur l'apport de l'éducation canine précoce et rationnelle favorisant le développement comportemental harmonieux du « Membre de la Famille » qu'est devenu le chien, au fil des dernières années, pour atteindre, demain, le statut envié de « Chien Citoyen », éduqué avec un maître civilement responsable et respectueux du cadre de vie.

L'Ecole du Chiot en devenant incontournable modifiera le comportement de nos chiens, de nos maîtres, en donnant aux clubs canins une reconnaissance « d'utilité publique ».

3.9 – HANDIS : Rédaction Amélie DUTREY-PUYMIRAUD.

Le GT Handi est composé maintenant de :

- Mr Jacky BLANC (responsable national),
- Melle Julie BOUQUELLE (membre),
- Mme Amélie DUTREY (Membre, responsable des licences Handis)
- Mr Simon TONIN (membre)

En 2012, nous avons **40 équipes maitre-chien en catégorie Handi** pratiquant les diverses disciplines (Agility, chien visiteur, Obérythmée, cross canin, flyball). La 1^{ère} licence concernant une personne ayant un handicap mental a pu être orienté en classe 5.

Rappel : Les licenciés Handi sont soumis, comme les autres, au respect de la charte de déontologie.

Le non respect des ordres de passages est problématique. En effet, comme les espoirs, les licenciés Handi passent après les séniors. L'échauffement du chien et la préparation du maitre peuvent alors poser problème.

La catégorie Handi fut représentée dans **3 finales** : deux en Agility (GPF et CDF) et une en Obérythmée (GPF)

Une dizaine de compétitrices françaises a participé à la Paragility World Cup (**PAWC**) 2012 (cette compétition n'est pas reconnue par la F.C.I., les participants ont l'accord de la CNEAC pour y participer) qui s'est déroulée en Belgique, à WIEZE début septembre. Deux équipes étaient sur les podiums des cumuls.

En Agility, les vitesses d'évolution sont supprimées lors des concours comme lors des finales.

En 2013, nous avons dors et déjà **38** équipes « maitre-chien » en catégorie Handi.

Rappel : le certificat médical est à fournir chaque année.

Projets :

- Accéder à une nouvelle finale en Agility : le trophée par équipe en 2013.
- PAWC en Hongrie en 2013, nous demanderons l'aval de la CNEAC.
- Continuer nos réflexions en cours : intégration des personnes ayant un handicap mental, VE, accessibilité aux différentes disciplines.

Question : l'inscription en épreuve « **plus** » de licenciés Handi posent question. D'autant plus que les vitesses d'évolution ont été supprimées. Mais, ne serait ce pas simplement une question de niveau qui peut se poser comme pour les autres licenciés ?

3.10 – FORMATION : Rédaction Guy DESHAIES.

Décision suite à proposition du Groupe de Travail Formation le 11 Janvier 2013 à la Société Centrale Canine

La mise en place des premiers stages de formation, il y a maintenant une vingtaine d'année a été une évolution importante dans la vie de nos clubs et la reconnaissance des Moniteurs bénévoles qui œuvraient depuis des années sans compter.

En 2013, il est temps de faire évoluer notre formation. Beaucoup de nouveaux volontaires arrivent dans nos clubs avec peu, voire très peu de compétences cynophiles.

La formation doit être adaptée pour permettre à nos moniteurs d'acquérir une formation la plus complète possible.

Il a été décidé de mettre en place un « Coursus de formation » en remplacement des stages qui pouvaient être suivit de façon aléatoire et non obligatoire.

Cette organisation prendra effet au 1^{er} Janvier 2014.

En 2013 ce sera la gestion du biseau entre les deux organisations. En conséquence seul les stages inscrits au calendrier au 12 Janvier 2013 seront pris en compte et réalisés.

Pour diminuer le prix d'inscription aux stages et aider les organisateurs, il sera mis en place une participation CNEAC. (Montant et procédure en étude)

Toutes les formations doivent être faites dans l'ordre. Celles ci étant complémentaires.

Un détenteur du monitorat 1^{er} degré avant 2014 pourra s'inscrire au monitorat 2ieme degré sous réserve d'avoir effectue le stage 4 Ecole du chiot. Le contrôle de connaissances restant basé sur l'ensemble du cursus.

Pour les moniteurs se spécialisant sur les disciplines Agility et Oberythmee, leur formation spécifique ne pourra commencer qu'après l'obtention du niveau 1^{er} Degré Moniteur Canin.

NOTA : Au mois d'octobre 2013 les intervenants seront réunis à Compiègne pour le haut de la France et à Vichy pour le bas.

Tous les nouveaux protocoles seront présentés et le travail technique sera revu.

La présence des intervenants avec au moins un chien est indispensable.

Vous aurez toutes précisions dans les semaines à venir.

LES STAGES MOUTURE 2014 :

STAGE 1

Méthode naturelle et cliker sur un WE limite à 20 personnes

- Les mécanismes d'apprentissage chez le chien
- Méthode naturelle d'éducation
- Utilisation du clicker

Théorie et pratique

STAGE 2

- Connaissance du chien sur 1 WE limite à 30 personnes

Intervenant Vétérinaire :

- Physiologie et morpho du chien
- Prévention maladie courante.
- Urgence veto
- Santé du chien de sport
- DC du chiot à l'adulte intra/inter

Intervenant CNEAC :

Révision et Perfectionnement méthode naturelle et clicker

STAGE 3 : 1^{er} Degré Moniteur Canin

2 W.E Limite à 40 personnes

- Cynophilie française et internationale
- Le chien de race pourquoi
- La classification des chiens
- Le chien et la loi catégorise, protection animale etc....
- Certificats et tests d'aptitudes
- Rôle d'un moniteur 1^{er} D
- Organisation d'un club, comite bureau, etc....
- Plan type d'une leçon d'éducation
- Principes de communication
- Présentation des disciplines

STAGE 3 : 1^{er} degré :

- Deuxième W.E Validation des connaissances sur l'ensemble des stages
- de 1 à 3 Limite à 40 personnes
- QCM + Terrain

STAGE 4 : Ecole du chiot :

Sur 1 WE

- Méthode naturelle et clicker appliqué aux chiots
- Déroulement d'une leçon
- Mécanismes d'apprentissage du chiot
- Principe de transmission du savoir
- Pratique sur le terrain

STAGE 5 - 2^E DEGRE Moniteur Canin :

3 modules

1^{ER} MODULE :

Intervenant Vétérinaire :

- Anatomie
- Physiologie
- Repro/génétique/saillie/administratif SCC
- Entraînement, échauffement récupération et dopage

Intervenant CNEAC :

- Rappel Cynophilie
- Connaissance des races/tendances comportementales
- Communication

2ieme MODULE :

Intervenant Vétérinaire :

- Communication H/Chiens
- Mise en place du comportement social du chien
- Comportement et activités sportives (incidence)
- Comportements gênants/ comportement et activités sportives (incidence)

Intervenant CNEAC :

- Tests et certificats d'aptitudes /Csau
- Le chien et la loi

Pratique terrain, clicker, Méthode Naturelle et mise en place d'un test d'aptitude à l'éducation sociale du chien.

3iem MODULE :

- Révision et examen.

STAGE DE PERFECTIONNEMENT MONITEURS :

- Pratique terrain, révision, mise à niveau.

3.11 – JUGES : Responsable Christian JARLES.

Nous trouverons un compte-rendu adapté de la réunion des Juges des 26 et 27 janvier 2013.

3.12 – Jeunes Conducteurs : Responsable Annie TARDY.

Absente excusée pour des raisons de blessures.

3.13 – Grands Evènements et Communication : Rédactrice Annie TARDY.

Composition :

Annie TARDY Responsable Groupe

Christian GUILLEMARD et Gérard BELFAN Reportage vidéos

Jean Pierre DEMETRI Blog photos et vidéos site CNEAC

Nicolas BOYER Chronos électroniques + tables

Elisabeth VIALLES Reportage Cynophilie Française et site CNEAC

2013 - COMMUNICATION

Une communication très importante sur nos différentes activités

- Dépliant de nos activités à disposition des régionales et CTRs pour diffusion au grand public – Voir façon de les dispatcher ? (SCC ou Annie ?) Les 10 000 dépliantes prévus lors de la réunion du 24/11 sont imprimés et à disposition.
- Stand (barnum 9 m² couvert avec fermeture sur trois côtés) Fond imprimé aux marques CNEAC avec déclinaison des activités.

Ce groupe prend désormais le nom de **GROUPE GRANDS EVENEMENTS ET COMMUNICATION**

NOUVEAU MEMBRE DU GROUPE : Elisabeth VIALLES Comptes rendus Cynophilie Française et site CNEAC

REPORTAGE PHOTOS : Un photographe professionnel est choisi en début de chaque année par la CNEAC. Une convention est signée entre la CNEAC, le photographe et l'organisateur de finales.

COMMANDES COUPES ET BANDEROLES SCC POUR FINALES

Gérées par le groupe.

AUTRES MISSIONS

Le responsable du Groupe

- Envoie avant chaque manifestation les ordres de mission aux membres présents
- Envoie le listing des membres présents au comité d'organisation.
- Envoie au Président de la CNEAC un budget prévisionnel GGEC pour chaque manifestation.
- Gère les demandes d'indemnités des organisations.

3.14 – INFORMATIQUE : Rédacteur Jean-Pierre DEMETRI.

Composition du GT : MM Jean Pierre DEMETRI Responsable du groupe,

Proposition d'intégration acceptée par la CNEAC :

- Jean Denis DEVINS programmation pour chrono électronique
- Pierre Yves ZIMMER programmeur
- Maxime PUG graphiste
- Philippe HERVE page Facebook

Les coordonnées de ces nouveaux membres ont été transmises au secrétariat.

L'intégration de ces nouveaux membres est acceptée par la commission

Progesco 2013 :

- nouvelle charte graphique faites par Maxime PUG, elle sera reconduite sur les sites et logiciels CNEAC
- nouvelle présentation du logiciel Progesco revu par le GT informatique.
- ajout avertissement si l'initialisation d'un concours n'est pas validée
- ajout d'une impression pour la remise des dossards
- ajout de l'impression du brevet agility dans l'onglet après le concours.
- ajout restauration concours sous forme .SQL pour affichage des résultats sur site
- ajout bouton envoi des fichiers par internet (automatisé) dans l'onglet après le concours.

Le GT fait la démonstration du logiciel 2013 allégé et ne servant que pour les concours classiques. Ce logiciel sera en ligne en fin de semaine après réception du fichier des licences. Les adresses des licenciés seront placées afin de faciliter le travail des organisateurs.

Suite à une question sur la gestion des épreuves 3^{ème} degré le logiciel Progesco est capable de gérer ces concours. Les organisateurs se mettront en rapport avec le GT qui leur donnera la marche à suivre.

Suite a une proposition de modification de la méthode de détermination du TPS pour les épreuves PLUS, (meilleur résultat plus 15%) le GT confirme que le logiciel s'adapte sans problème a cette façon de procéder.

Le GT fera un tutoriel montrant comment s'y prendre et le communiquera aux CTR

NOTA : La CNEAC souhaite avoir une proposition sur le sujet d'amélioration ou toutes autres suggestions. Ces propositions doivent être formulées à la Commission et avoir son aval avant tout début de départ de projet.

Le GT propose de mettre en place un :

Site affichage résultats :

Démonstration sur écran de la mise en ligne des résultats

Le GT répond aux commentaires et questions sur le site d'affichage en ligne et rappelle que cette façon de faire simplifiera la vie des CTR.

Le GT indique que pour ce site de résultats en ligne soit utile, il faut que les résultats soient en place le plus tôt possible (le Lundi ou le mardi.) Le cheminement actuel : club, CTR, secrétariat, transmission au GT est jugé trop long par le GT.

La CNEAC demande de mettre en place une méthode simplifiant l'acheminement des fichiers en centralisation :

L'envoi des fichiers de sauvegarde (zip et SQL) sera possible à partir de Progesco par un email automatisé en direction du CTR ou du délégué informatique qui transmettra au secrétariat. Ce dernier renverra sur une adresse mail proposée par le GT les fichiers SQL. Ces derniers seront dispatchés par l'équipe du Gt sur le site de résultats.

Le site d'affichage pourra être en ligne pour les premiers concours 2013.

Matériel vidéo:

Rappel NOTA CNEAC: En l'état actuel, La CNEAC n'est pas favorable à l'achat de ce matériel. Nous n'avons pas encore trouvé les moyens de nous servir efficacement du matériel acquis. La liaison ADSL sur les lieux des finales doit être plus performante.

- Le GT trouve vraiment dommage de ne pas aller vers la diffusion en streaming live. Il pense que c'est un bon moyen d'améliorer la communication avec les agilitistes.

- Le GT relance la commission en donnant des précisions sur la diffusion vidéo en streaming, le matériel est au point mais nécessite une connexion internet ou 4G.

REPONSE : La commission note le besoin d'une connexion et préfère attendre l'arrivée de la 4G en France (prévue pour fin 2013 ou 2014)

Calendrier :

Le GT fait la proposition d'un calendrier sur site plus élaboré et donnant accès aux coordonnées du concours, au nom des juges et aux coordonnées GPS du club.

Cette proposition est acceptée, le GT dira les renseignements qui lui seront nécessaires pour créer ce calendrier, il contactera tous les CTRs pour demander leur aide au sujet des informations nécessaires.

Réseaux sociaux:

Le GT prend note du désir de la commission d'un contrôle de ce qui devra être écrit sur la page Facebook à créer, la personne en charge : **Philippe Hervé**
Villa Les Cigales 04660 CHAMPTERCIER philippeherve.agility@gmail.com

Tél: 06-33-55-88-96

Se mettra en rapport avec le secrétariat à ce sujet.

Rapport établi, le 19 janvier 2013.

Le Président de la CNEAC : Jean-Claude METANS.

Le secrétaire général de la CNEAC : Jean-Pierre GARCIA.